

Lettre d'Information

Actions Sociales

Juillet 2025



Édito

Chantal SARNIGUET

Vice-Présidente en charge de la Commission Actions Sociales

"Ensemble bâtissons une société plus solidaire et plus inclusive," devise de la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA).

Alors que les défis sociaux se complexifient, notre engagement en faveur d'une société plus inclusive et plus attentive aux fragilités reste plus que jamais au cœur de nos priorités.

Cet engagement s'illustre par la signature du Pacte des Solidarités, lequel favorise une nouvelle dynamique d'actions avec l'ensemble de nos partenaires.

Dans cette même optique, des initiatives telles que l'EHPAD hors les murs ou encore l'essor de l'habitat inclusif renforcent l'Action Sociale.

Enfin, la semaine Inclusion et Handicap en Armagnac Adour a mis en lumière la richesse des initiatives de la CCAA à travers le territoire.

En conjuguant nos énergies, continuons à avancer ensemble pour nos concitoyens.

La CCAA a signé le Pacte des Solidarités !

Jeudi 19 juin 2025, la CCAA a signé le Pacte des Solidarités pour 2024/2027 en présence du Préfet du Gers et des partenaires.

Cette signature marque l'engagement partagé avec les acteurs qui concourent à la conception ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques de solidarités au plus près des territoires : la Préfecture, la CAF du Gers, la MSA, l'ARS et le Département du Gers.

La CCAA entend développer une politique de soutien à la Parentalité et notamment pour les familles en situation de fragilité. Il est nécessaire d'apporter une vigilance particulière aux familles en situation de précarité et/ou de vulnérabilité (parents isolés, parents rencontrant des problématiques ou exprimant une demande d'aide éducative...) par la création d'un espace ressources Parentalité : La Maison des Parents.

La Communauté de Communes souhaite favoriser l'accès à la Maison des Parents grâce à une offre de soutien à la Parentalité de proximité, à travers le développement de lieux ressources pour promouvoir une prise en charge globale de l'accompagnement de toutes les familles du territoire Armagnac Adour.



De gauche à droite sur la photo : Didier-Pier FLORENTIN (ARS Occitanie), Thierry SAINT-LUC (CAF du Gers), Alain CASTANIER (Préfet du Gers), Michel PETIT (Président de la CCAA), Etienne DUCONGE (MSA)

Présentation du dispositif : EHPAD HORS LES MURS !



Ce dispositif du Centre de Ressources Territorial (CRT) s'apparente à une prise en charge EHPAD mais à domicile.

30 patients à domicile pourront bénéficier d'une prise en charge renforcée en coordination avec les services en place et existants.

Une équipe pluridisciplinaire dédiée interviendra composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière coordinatrice, de trois assistants de soins en gériatrie, une diététicienne, un psychologue, un ergothérapeute, une secrétaire.

Le service contribue notamment à la :

- sécurisation de l'environnement de la personne
- continuité du projet de vie
- continuité des parcours, l'objectif est d'éviter les hospitalisations non pertinentes
- gestion des situations de crise.

Ce dispositif, financé à 100 % par l'ARS, s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans habitant sur le territoire de la Communauté des Communes Armagnac Adour ainsi que des communes de Arblade-le-Bas, Aurensan, Barcelonne-du-Gers, Bernède, Corneillan, Gée-Rivière, Lannux, Projan, Ségos, Vergoignan, Lupiac et Saint-Pierre-d'Aubézies.

Permettre aux personnes âgées "de bien vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à une offre de services et d'accompagnement renforcée" ; tel est l'objectif affiché par le Centre de Ressources Territorial Armagnac Adour.

[En savoir plus](#)

Un habitat inclusif arrive à Riscle !

La Commune de Riscle a souhaité créer des logements adaptés dans le centre-ville avec des espaces communs. Ce projet s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans autonomes ou aux personnes en situation de handicap qui font le choix d'une résidence principale et d'un mode d'habitat regroupé avec d'autres personnes.

La présence d'un animateur employé par la CCAA pour faire vivre le collectif fait aussi partie de ce projet dans une dynamique sociale.

La Communauté de Communes a travaillé pour ce projet en collaboration avec la mairie de Riscle, le département du Gers, les Petites Villes de Demain, ADXL Architecture et les acteurs du bâtiment.

Ce projet d'Habitat Inclusif a encouragé la participation citoyenne au cours de réunions préalables afin de co-construire le projet de vie sociale et partagée.



Retour sur événement : Inclusion et Handicap en Armagnac Adour

Cet événement a mis à l'honneur les 20 ans de la Loi pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées". Il y a déjà deux ans, la CCAA a souhaité rendre les structures du territoire accessibles aux enfants en situation de handicap, en lien avec les objectifs de la Convention territoriale globale, ce qui a conduit à la création d'un poste de Référent handicap territorial (RHT) depuis octobre 2023.

Du 26 janvier au 5 février 2025, la Communauté de Communes Armagnac Adour était honorée de présenter un programme d'animations avec des thématiques diverses et variées qui ont pu être évoquées autour d'échanges et de conférences sur la dyslexie, la dyspraxie, vivre avec son handicap...

L'ouverture de cet événement a été marquée par la projection du film *Un p'tit truc en plus* réalisable grâce à l'équipe du Cinéma Europe de Plaisance du Gers.

De nombreuses activités ont également été pensées pour sensibiliser les enfants au handicap, le tout avec des jeux sensoriels en place dans les Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) du territoire Armagnac Adour. Un atelier psychomotricité s'est déroulé dans les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) à Aignan et à Riscle.

De nombreux acteurs se sont impliqués dans cet événement : les élus, les écoles, le personnel, les intervenants ainsi que les personnes participantes aux différentes activités.

En tout, ce sont 314 personnes qui sont venues à la rencontre des intervenants, dont 199 enfants et adolescents.

[Voir la rétrospective](#)



Le contact des services

CIAS

05.62.69.72.21

SAAD

05.62.03.73.38

saadarmagnacadour@orange.fr

Permanence AIGNAN

Mairie - Place du Colonel Parisot - 32290 AIGNAN

Permanence RISCLE

162 chemin des carrières - 32400 RISCLE

EHPAD et Accueil de Jour

05.62.69.72.21

residence-beladour@orange.fr

162 chemin des carrières - 32400 RISCLE

SSIAD et ESA

05.62.69.82.21

ssiad9@orange.fr

162 chemin des carrières - 32400 RISCLE



Communauté de communes Armagnac Adour

1 Lotissement du Bourdalat, 32400, Riscle
communication@armagnacadour.fr

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

